

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL 26 MARS 2018

Le vingt-six mars deux mil dix-huit, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Michel PERRIN, Conseillers municipaux.

Absents : Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance** : Francis POISSON

Le procès-verbal du Conseil municipal du 23 février 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents. Michel PERRIN demande des précisions sur le Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales

**ORDRE DU JOUR :**

**Finances**

- Comptes administratifs
- Comptes de gestion
- Taux de fiscalité
- Affectation des résultats
- Budgets

PCS

SIRP

PLU

**Questions diverses**

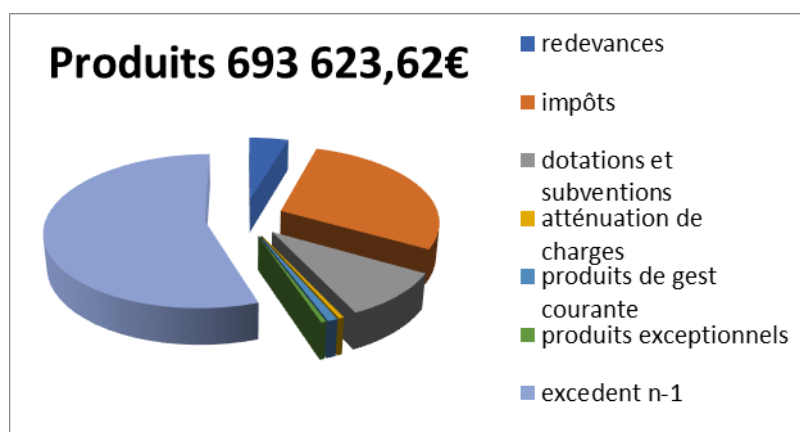
- Festivités
- Recensement
- CCPC
- Informations

**FINANCES**

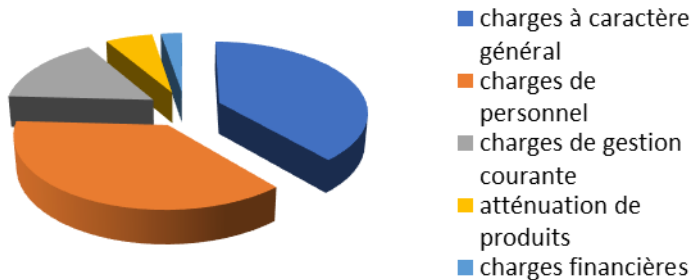
❖ COMPTES ADMINISTRATIFS

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

**FONCTIONNEMENT**



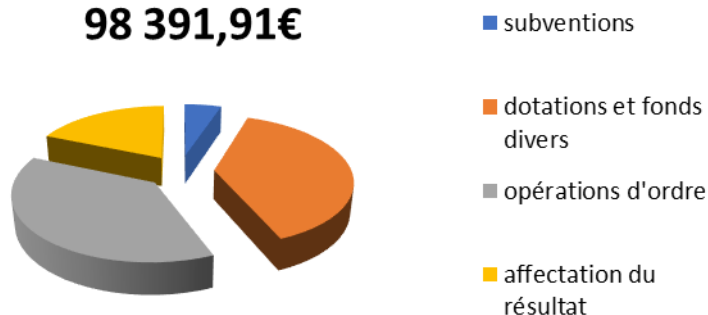
## Charges 219 199,07€



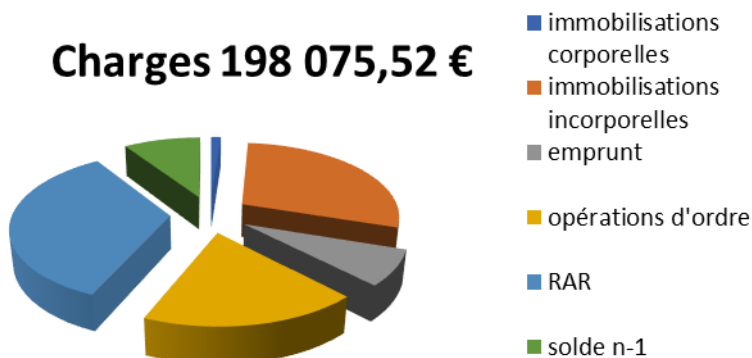
## INVESTISSEMENT

### Produits d'investissement

98 391,91€



### Charges 198 075,52 €



Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents moins une abstention de droit (Danielle POIRSON), donne quitus au Maire, pour sa gestion et adopte le Compte Administratif 2017 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : excédent 474 424.55€ + 1 890.86€ (solde CCAS)= 476 315.41 €
- Section d'investissement : déficit 31 621.85 €
- Restes à réaliser : 68 061.76 €

## 2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU SPANC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents moins une abstention de droit (Danielle POIRSON), adopte le Compte Administratif 2017 du S.P.A.N.C. :

- Section de fonctionnement : 0 €
- Section d'investissement : 0 €

## ❖ COMPTES DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL

### 1. COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR LA COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le Compte de gestion 2017 du Receveur municipal pour la Commune.

## 2. COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR LE SPANC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le Compte de gestion 2017 du Receveur municipal pour le S.P.A.N.C.

### ❖ AFFECTATION DES RESULTATS

#### 1. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'affecter au budget 2018 ;

- 376 315.41 € à la section de fonctionnement
- 31 621.85 € à la section d'investissement pour équilibrer la section d'investissement 2017
- 68 061.76 € pour couvrir les restes à réaliser en investissement.

### ❖ VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Le Conseil municipal ayant voté à main levée et s'étant exprimé à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition,

### ❖ BUDGETS PREVISIONNELS 2018

#### 1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

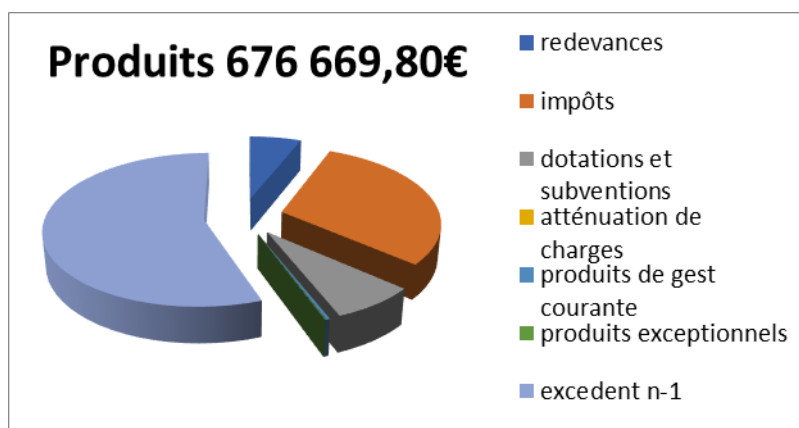
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte de voter les subventions suivantes :

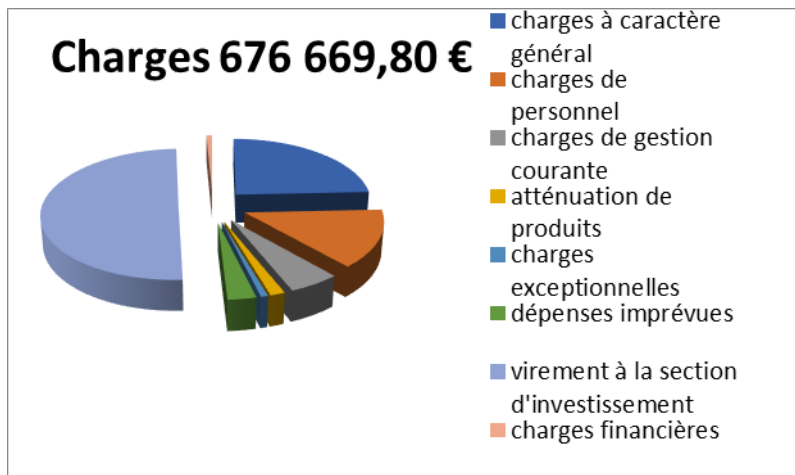
▪ Association Familles Rurales de Dammartin :	1 200 €
▪ A.P.A.E. Dammartin/Tigeaux :	550 €
▪ Association des Anciens Combattants de Crécy :	80 €
▪ La Croix rouge(banque alimentaire) :	80 €

#### 3. BUDGET COMMUNAL 2018

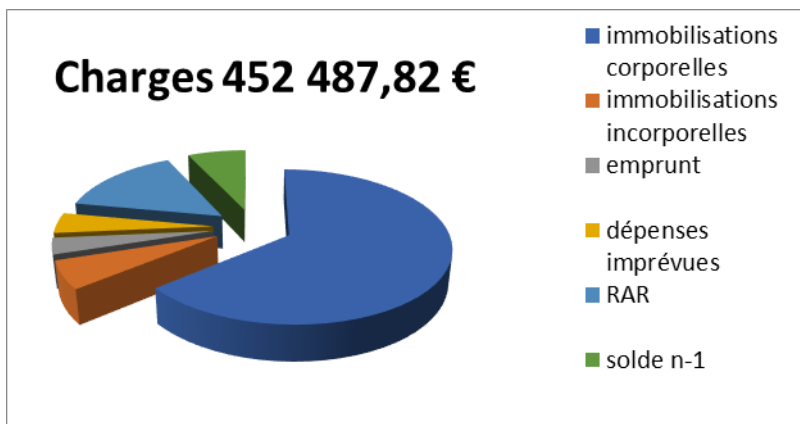
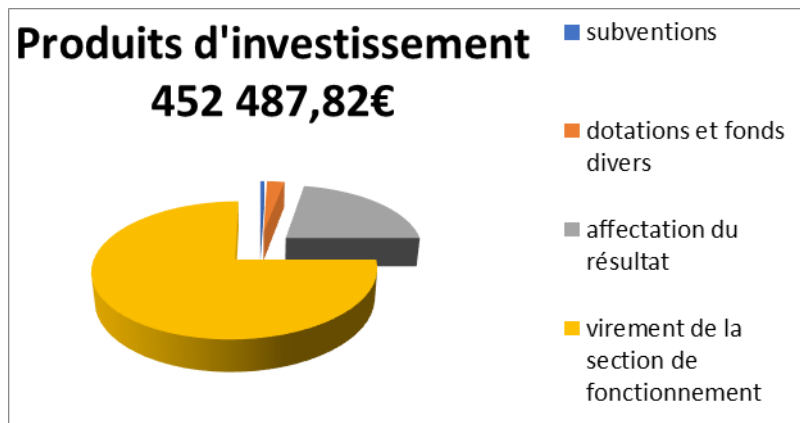
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le Budget prévisionnel 2018 s'équilibrant en section de fonctionnement à 676 669.80€ et 452 487.82 € en section d'investissement.

### FONCTIONNEMENT





## INVESTISSEMENT



### 3. BUDGET 2017 DU SPANC

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le Budget prévisionnel 2018 du S.P.A.N.C. s'équilibrant en recettes et dépenses à*

- 2 250 € *en section de fonctionnement,*
- 0 € *en section d'investissement.*

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents vote la mise à jour du PCS.*

### PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

*Le Conseil Municipal par 5 voix pour et une abstention (Catherine GSCHWIND) décide de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et précise les modalités de concertation.*

## CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LA REVISION DU PLU

*Le Conseil municipal par 5 voix pour et une abstention (Catherine GSCHWIND), charge le Cabinet GEOGRAM de réaliser les études pour la révision du PLU et accepte son devis d'un montant de 14 900 € HT.*

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (S.I.R.P.)

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents vote les nouveaux statuts du Syndicat de regroupement pédagogique DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX / TIGEAUX.*

## QUESTIONS DIVERSES

### ❖ Animation du village

- Quatre-vingts personnes ont apprécié la **choucroute** qui a été servie lors de la soirée du 17 mars.
- La traditionnelle **boom** trimestrielle des enfants aura lieu vendredi 06 avril.
- La chorale Méliméodie donnera un concert le 16 juin dans l'église.
- Retransmission de la finale de la coupe du monde de football sur grand écran le 15 juillet.

### ❖ Communauté de Communes du PAYS CRECOIS

Madame le Maire informe le Conseil que la commune d'ESBLY a engagé une étude pour sortir de la Communauté de communes du Pays créçois.

- ❖ Le Conseil remercie Madame TALMON d'avoir réalisé le recensement.
- ❖ Alain Legrand informe le Conseil que le véhicule communal a été remplacé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30